

CCP Gérer les Combustibles et Matériaux de substitution dans l'industrie cimentière

RS7011 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	111f, 220r, 224
Formacode(s)	22851, 22803, 31641
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/01/2025
Date d'échéance	31/01/2030

Certificateur(s)

FRANCE CIMENT · SIRET : 78435984600036

CPNEFP de l'industrie cimentière

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LAFARGE FRANCE	42228809200089	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La création de ce certificat répond à un besoin des entreprises cimentières dans l'avènement d'une nouvelle fonction liée à la gestion au sens générique, des combustibles de substitution. L'industrie cimentière a besoin d'une quantité importante de combustibles fossiles comme le coke, le charbon ou encore le pétrole et le gaz pour obtenir une température élevée, plus de 1 400 °C nécessaire à la fabrication du ciment. Depuis de nombreuses années, l'industrie cimentière travaille à l'optimisation du mix énergétique en valorisant des résidus ou déchets issus d'industries ou de collectivités. Ces déchets sont de nature extrêmement diverse : pneus entiers ou déchiquetés, de vieux bois ou de mélanges de plastiques, papiers, matériaux composites, textiles, matières organiques, huiles usagées etc... Pour autant, ces matériaux de substitution, avant de jouer pleinement leur rôle de combustible à fort pouvoir calorifique doivent être, au sein des industries cimentières, réceptionnés, contrôlés et analysés et enfin stockés.

Le référentiel de certification conçu en réponse aux besoins des entreprises cimentières vise à doter les personnels au sein des laboratoires et après de personnels issus de la fabrication de compétences complémentaires centrées sur la gestion des combustibles de substitution, notamment en termes de :

- Contrôle de la réception des combustibles afin de valider l'acceptation de la livraison
- D'analyse des combustibles afin de déterminer leur pouvoir calorifique et leur teneur en composants chimiques, par exemple
- D'usage des équipements, matériels d'analyse en laboratoire
- Stockage des échantillons de combustibles dans le respect des protocoles de sécurité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Contrôler la réception des combustibles et matières de substitution en vérifiant la présence des différents documents obligatoires afin de valider la livraison des déchets

2 - Analyser un échantillon de combustible et matières de substitution dans le respect de la procédure de prélèvement afin d'autoriser son dépotage

- 3 - Effectuer le dépotage des combustibles et matières de substitution dans le respect des zones autorisées et des procédures et règles de sécurité afin de raccorder le branchement à l'installation et de procéder à son remplissage
- 4 - Réaliser la maintenance de premier niveau des équipements et installations en réalisant des petites opérations d'entretien afin de garantir la continuité des activités et d'assurer la sécurité des lieux
- 5 - Analyser les échantillons des combustibles et matières de substitution en effectuant les différents tests dans le respect des protocoles afin de déterminer la teneur des différents éléments entrant dans leur composition
- 6 - Gérer le stockage des échantillons de combustible et matières de substitution au sein du laboratoire dans le respect des protocoles de sécurité afin d'éviter toute incompatibilité et d'envisager leur élimination conformément aux procédures prévues
- 7 - Effectuer le suivi des combustibles en renseignant les différents documents en vue d'assurer leur gestion, les audits de contrôle et leur archivage
- 8 - Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des appareils de laboratoire en procédant à leur étalonnage ou en changeant des pièces d'usure afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur conformité

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury paritaire de certification est présidé par le Président de la CPNEFP de la Branche professionnelle de l'Industrie cimentière, et est composé des représentants des partenaires sociaux membres de la CPNEFP. Aucun membre du jury paritaire de délibération n'a participé au jury de validation et n'a aucun lien avec les candidat.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury paritaire de certification est présidé par le Président de la CPNEFP de la Branche professionnelle de l'Industrie cimentière, et est composé des représentants des partenaires sociaux membres de la CPNEFP. Aucun membre du jury paritaire de délibération n'a participé au jury de validation et n'a aucun lien avec les candidats

Base légale

Date de décision	31/01/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/01/2030
Date de dernière délivrance possible	30/07/2030

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.france-ciment.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7011/>